

## COMPTE RENDU de la Commission extra municipale de « l'environnement » du 4 janvier 2010

### Présents à la réunion :

Mesdames Suzy BAUDINO, Claudine VIDAL, Odile GUILLERM, Létizia CAMIER  
Messieurs LESOU Robert, GIACOBBI Louis-Marie, CHIOTTI Jean-Mathieu, BROUQUIER  
Lionel, Alain FREYERMUTH, VENEL Pierre, LE MOULT, Denis CAREL, DI SCALA,  
**Excusés** : Astrid MONET, Monique RUMELHARD, Martine GIUGIARO, Lionel NICOLAS,  
Jean GREPIN,

Le CR de la précédente réunion est approuvé compte tenu de quelques modifications.

Quelques sujets sont abordés par les participants :

- les **câbles électriques**, déjà signalés lors des précédentes réunions pendent toujours près du parking des Craux, au-dessus de l'Issole, le chantier se termine, il serait souhaitable que tout soit remis en ordre avant la fin de chantier.
- On se pose la question de savoir ce que vont devenir **les eaux de la source**, suite à la construction d'un lotissement Chemin des Molières (n°1581) en effet les eaux avec les pluies abondantes de ces dernières semaines se déversent sur les terrains avoisinants. Madame CAMIER, adjointe à l'Urbanisme, signale qu'il est prévu que les eaux soient canalisées et rejoignent les eaux pluviales. Ce dossier est suivi par le service de l'urbanisme.
- **Le quai de transfert** : on constate que les sacs déposés s'envolent dans les vignes alentour, le grillage qui cerne le quai n'étant pas en bon état.  
Ce quai de transfert est toléré mais n'a jamais été autorisé, nous demandons que soit remédié au défaut d'entretien par la remise en état d'une protection efficace.
- **Carrière Route de Néoules**, d'après le PLU, c'est une terre agricole, le site a été utilisé comme carrière de façon illégale, il doit être remis en état par la personne qui en a actuellement l'usage (M. BOTTA) La commission estime qu'il n'est pas question de valider une exploitation illégale, elle demande l'application de la loi et des décisions de justice déjà prises, elle souhaite que le pouvoir de police du Maire soit exercé. Un vote est fait parmi les participants, sur 13 présents, 12 sont pour, 1 s'abstient.

Lionel BROUQUIER signale qu'un fichier des propriétaires des espaces boisés a été fait. Les espaces boisés sont très dispersés et parcellés. L'objectif de ce fichier est de réunir les propriétaires pour réfléchir sur divers sujets : protection incendie, ressources en bois, pastoralisme, chasse, gestion des forêts, plan de gestion communal;

Monsieur LESOU demande si nous pensons rejoindre le CRPF (Centre Régional de La Propriété Forestière)

Travail fait par les élèves de l'ENGREF sur la forêt : travail intéressant mais trop restreint au niveau des contacts avec les interlocuteurs qui auraient pu être plus nombreux. (randonneurs par exemple)  
La commission dénote le caractère peu novateur de la recherche basée sur une approche trop économique et cynégétique de la gestion future du plateau.

De plus certaines propositions méritent une réflexion très poussée comme l'ouverture d'une nouvelle piste DFCI sur le versant est du massif d'Agnis.

Nous prévoyons une réunion avec Daniel CHOTARD pour faire le point sur les pistes DFCI.

**La prochaine réunion aura lieu le lundi 1er février 2010 à 18h30 Salle du Conseil à la Mairie.**

La secrétaire,  
Claudine VIDAL